



Projet d'ordre du jour
Séance extraordinaire du conseil municipal du jeudi 14 février 2019

Heure : 17 h

Endroit: Hôtel de ville, salle Bona-Arsenault

1. Adoption de l'ordre du jour :

1.1. Lecture et adoption de l'ordre du jour de la séance extraordinaire du 14 février 2019.

2. Administration :

2.1. Poste de direction du service des loisirs, culture, vie communautaire et tourisme – Autorisation d'embauche.

2.2. Carrefour du capital humain de l'Union des municipalités du Québec (UMQ) – Adhésion.

2.3. Demande d'accréditation syndicale – Mandat à l'Union des municipalités du Québec (UMQ).

3. Autres :

3.1. Période de questions.

3.2. Levée de la séance extraordinaire du 14 février 2019.